

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER POUR UNE ENTREPRISE DE SÉCURITÉ PRIVÉE OU UNE AGENCE DE RECHERCHES PRIVÉES ÉTABLIE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

(TITRES I ET II DU LIVRE VI DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE)

En application des articles L.612-9 et L.622-9 du code de la sécurité intérieure (CSI), un établissement dont l'activité correspond à une activité de sécurité privée doit être titulaire d'une autorisation d'exercer.

Les articles L.612-6 et L.622-6 de ce même code prévoient que nul ne peut exercer en qualité de dirigeant ou associé d'une entreprise de sécurité privée s'il n'est titulaire d'un agrément. Pour effectuer une demande d'agrément dirigeant, gérant ou associé, référez-vous au formulaire « *agrément dirigeant* ».

La demande d'autorisation d'exercer doit être effectuée par le dirigeant de la société à autoriser à l'aide du présent formulaire.

Le dossier doit être adressé par la voie postale à la délégation territoriale du CNAPS compétente.

Il est rappelé que chaque établissement doit faire l'objet d'une autorisation d'exercer distincte.

Pour les sociétés étrangères souhaitant exercer leurs activités sans créer d'établissement en France, veuillez-vous référer au formulaire « *sociétés étrangères* ».

IMPORTANT : En application de l'article L.612-2 du code de la sécurité intérieure, les entreprises de sécurité privée doivent respecter le principe de non cumul d'activités incompatibles entre elles.

Pour que votre demande soit prise en compte, le formulaire doit être daté et signé. Tout dossier incomplet ou complété de manière illisible rallonge les délais d'instruction.

► Je précise mon identité et mon adresse

(à remplir par le dirigeant ou le représentant légal de la personne morale dirigeante)

Madame Monsieur

Nom : _____ Nom d'usage: _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : Ville : _____ Département : _____

Pays : _____

Adresse : _____

(N° de la voie) (Extension : bis, ter.) (Type de voie : avenue, etc.) (Nom de la voie)

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Courriel¹ : _____ @ _____ . _____

J'autorise le CNAPS à utiliser mon courriel afin de me contacter dans le cadre de l'instruction de ma demande.

Pour faciliter la distribution du courrier, si vous êtes hébergé(e) chez un tiers, merci de compléter la mention suivante :

Chez M. / Mme _____

Je renseigne mon NUB :

Je suis déjà titulaire d'un agrément dirigeant délivré par le CNAPS et je précise mon NUB² :

___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Je ne suis pas titulaire d'un agrément dirigeant et je joins à la demande d'autorisation d'exercer de mon entreprise un dossier de demande d'agrément dirigeant à l'aide du formulaire téléchargeable depuis le site internet du CNAPS.

¹ Les correspondances du CNAPS seront adressées prioritairement à cette adresse électronique. Renseignez votre adresse courriel en lettres capitales.

² Ce numéro correspond aux 7 derniers chiffres figurant sur vos précédents titres délivrés par le CNAPS :

► J'identifie mon entreprise

Dénomination sociale de l'entreprise :

N° d'immatriculation SIRET : /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/ (14 caractères)

Forme juridique :

Etablissement principal

Etablissement secondaire

Adresse : _____

(N° de la voie) (Extension : bis, ter.) (Type de voie : avenue, etc.) (Nom de la voie)

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____@_____. _____

► J'indique la ou les activité(s) de sécurité privée exercée(s) par l'entreprise

(Cochez la ou les mention(s) utile(s))

Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage

Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage pouvant inclure des armes de catégorie D

Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage assurée par des agents armés (armes de cat. B et D)

Vidéoprotection

Sûreté aéroportuaire

Transport de fonds

Maintenance et gestion de distributeurs automatiques de billets (DAB)

Protection physiques des personnes

Protection physique des personnes pouvant inclure des armes des catégories B et D

Recherches privées

Attention : En application des articles L. 612-2 et L. 622-2 du code de la sécurité intérieure, les activités de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage assurées par des agents armés (armes de cat. B et D), de protection physique des personnes et de recherches privées sont exclusives de toute autre activité.

► Je vérifie la liste des pièces à joindre à mon dossier

Pour l'entreprise de sécurité privée ou l'agence de recherches privées

Un extrait original du registre du commerce et des sociétés datant de moins de trois mois.

OU

Un extrait du certificat d'immatriculation au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) pour les autoentrepreneurs, ou un document justifiant de l'inscription à l'U.R.S.S.A.F. pour les travailleurs indépendants constitués en entreprise individuelle (exploitant en profession libérale).

ET

Une copie des statuts à jour, le cas échéant.

ET

Un justificatif de domiciliation de l'établissement.

ET

Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité.

ET

La déclaration relative aux participations financières figurant à l'annexe 1 du présent formulaire.

Et pour l'entreprise exerçant l'activité de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage assurée par des agents armés (armes de cat. B et D)

La liste prévisionnelle des agents titulaires de la carte professionnelle portant la mention « agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques avec arme des catégories B et D : agent de surveillance renforcée ».

ET

La justification de l'installation d'un équipement permettant la conservation des armes dans les conditions fixées à l'article R. 613-3-4 (a minima, la facture d'achat mentionnant l'adresse et le nom de l'acquéreur et des photos des installations).

ET

Le document d'identification désignant la ou les personne(s) responsable(s) de la conservation des armes dans les conditions fixées à l'article R. 612-6-1 du CSI, présent en annexe 2 de ce formulaire, ainsi que la copie du justificatif d'identité de la (des) personne(s) désignée(s).

Pour le dirigeant, gérant ou associé titulaire d'un agrément valide

Une copie recto verso du justificatif d'identité

Pour les ressortissants étrangers, le document équivalant à une copie du bulletin n° 3 du casier judiciaire, délivré depuis moins de trois mois par une autorité judiciaire ou administrative compétente de leur pays d'origine ou de provenance et accompagné, le cas échéant, d'une traduction en langue française.

Pour le dirigeant, gérant ou associé qui ne dispose pas d'un agrément

Un dossier de demande d'agrément pour chaque dirigeant, gérant ou associé présenté à l'aide du formulaire téléchargeable depuis le site internet du CNAPS.

►Je remplis ma déclaration sur l'honneur et je signe ma demande

Je soussigné(e) Mme/M_____ déclare sur l'honneur respecter strictement les incompatibilités suivantes prescrites par le code de la sécurité intérieure.

- L'exercice des activités de surveillance ou de gardiennage d'une part et de transport de fonds ou de valeurs d'autre part est exclusif de toute autre prestation de services non liée à la surveillance, au gardiennage ou au transport de fonds ou de valeurs ;
- L'exercice de l'activité de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage assurée par des agents armés (armes de cat. B et D) est exclusif de toute autre activité ;
- L'exercice de l'activité qui consiste à protéger l'intégrité physique des personnes est exclusif de toute autre activité ;
- L'exercice de l'activité qui consiste à protéger, contre les menaces extérieures, des navires battant pavillon français, en application de l'article L. 5441-1 du code des transports est exclusif de toute autre activité, à l'exception du conseil et de la formation en matière de sûreté maritime;
- L'exercice de l'activité qui consiste à recueillir, même sans faire état de sa qualité ni révéler l'objet de sa mission, des informations ou renseignements destinés à des tiers, en vue de la défense de leurs intérêts, est exclusif de toute autre activité ;
- L'exercice de l'activité de garde particulier assermenté définie aux articles 29 et 29-1 du code de procédure pénale est incompatible avec l'exercice d'une activité de sécurité privée ;
- L'exercice d'une activité de sécurité privée est incompatible avec les fonctions que les lois et règlements rendent incompatibles avec elle.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés dans ce formulaire sont complets, exacts et sincères.

Je reconnais avoir été informé que quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de peines d'amendes ou d'emprisonnement en application des articles 313-1, 441-1 et 441-6 du Code pénal.

Je certifie avoir pris connaissance des informations relatives au traitement des données à caractère personnel présentes à la fin du présent formulaire.

Je m'engage à fournir au CNAPS un dossier complet.

Fait à : _____

Le _____

Signature du responsable

► J'envoie ma demande

Vous devez envoyer votre demande à la délégation territoriale dans le ressort de laquelle votre établissement, principal ou secondaire, est domicilié, y compris lorsque le dirigeant ou gérant et les associés sont ressortissants étrangers. Pour savoir quelle délégation territoriale est compétente, vous pouvez cliquer ici :

<http://www.cnaps.interieur.gouv.fr/Outils/Nous-contacter>

Pour toute demande d'autorisation d'exercer portant sur les activités exercées avec une arme (catégorie B et/ou D), la demande doit être adressée à l'adresse suivante : CNAPS - CS 84001 - 35040 RENNES.

Pour toute demande d'autorisation d'exercer portant sur les activités exercées avec une arme sur un site sensible, avant toute demande de titre, veuillez prendre contact avec la délégation compétente: cnaps-dt-sud-est@interieur.gouv.fr ou CNAPS – CS 40075 – 69100 VILLEURBANNE

ANNEXE 1 : DÉCLARATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE L'ENTREPRISE

En application de l'article R. 612-5 du code de la sécurité intérieure, je soussigné(e)
Mme/M. _____, dirigeant(e) ou gérant(e) de
l'entreprise _____ atteste que (cochez la case correspondant à
votre situation) :

L'entreprise précitée ne détient aucune participation financière dans une ou plusieurs société(s)
tierce(s).

L'entreprise précitée détient une ou plusieurs participation(s) financière(s) dans une ou plusieurs
société(s) tierce(s).

(Préciser le nom de la société, son numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS)
ou un autre identifiant, son activité et le pourcentage de parts sociales détenu)

Dénomination sociale de la société	Numéro d'immatriculation au RCS (SIRET) ou autre identifiant	Domaine(s) d'activité	Parts détenues dans le capital (en pourcentage)

Fait à : _____

Le _____

Signature du responsable

ANNEXE 2 : IDENTIFICATION DE LA PERSONNE OU DES PERSONNE(S) RESPONSABLE(S) DE LA CONSERVATION DES ARMES

Je soussigné(e), Monsieur, Madame² _____,
responsable de l'établissement _____ désigne la ou les
personne(s) identifiée(s) ci-dessous comme étant la ou les personne(s)³ responsable(s) du respect des
règles de conservation des armes définies aux articles R. 613-3-4 et R. 613-3-5 du code de la sécurité
intérieure.

Cette personne doit être distincte des agents exerçant effectivement la mission de surveillance armée.⁷

Je reconnais avoir été informé(e) de l'obligation de désigner une personne responsable du respect des
règles de conservation des armes, faute de quoi je m'expose aux sanctions prévues à l'article R. 617-1.

NOM et Prénom	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE (Ville et pays)	LIEU D'EXERCICE DE LA FONCTION (Adresse complète)	SIGNATURE

Fait à _____

Le _____

Signature du responsable

² Rayer la mention inutile.

³ Fournir un justificatif d'identité pour chacune des personnes identifiées. ⁷ Ne s'applique pas aux exploitants individuels.

LE CNAPS VOUS INFORME

DONNÉES PERSONNELLES

-

I. Responsable de la collecte des données personnelles :

Pour les informations collectées dans le cadre de l'utilisation des traitements mis en œuvre par le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), et notamment des « Téléservices », le responsable du traitement des données personnelles est : le CNAPS, représenté par son Directeur.

II. Finalités des traitements et nature des données collectées :

Le CNAPS est susceptible de traiter tout ou partie des données recueillies via ses « Téléservices » ou des demandes de titres (dossiers papier) réceptionnées par la voie postale après transmission par les usagers candidats à des activités privées de sécurité.

Ces données sont destinées :

- à permettre l'instruction des demandes déposées par les personnes physiques ou morales en vue d'obtenir la délivrance ou le renouvellement des titres (cartes professionnelles, agréments et autorisations) permettant d'exercer des activités privées de sécurité ou d'accéder à une formation professionnelle aux métiers de la sécurité privée ;
- à permettre aux utilisateurs de pouvoir suivre l'état d'avancement de l'instruction de leurs demandes en ligne ;
- à permettre à une personne désireuse de recourir à une société de sécurité ou d'employer des personnels de sécurité, de vérifier la validité des autorisations CNAPS.

En outre, le traitement « DRACAR NG », système d'information opérationnel interconnecté aux « Téléservices », est utilisé par le CNAPS dans le cadre de l'exercice de sa mission de police administrative (comprenant la délivrance, le renouvellement et le retrait des autorisations), prévue par les dispositions de l'article L. 632-1 du code de la sécurité intérieure, et afin d'assurer la gestion ainsi que le suivi des autorisations délivrées ou retirées. Il est également utilisé par l'établissement dans le cadre de l'exercice de sa mission disciplinaire, prévue par ces mêmes dispositions, afin de contrôler la régularité de l'exercice, par une personne physique ou une personne morale, d'activités privées de sécurité, en s'assurant notamment de la validité de leurs autorisations administratives.

En application des dispositions de l'article 6.1 e) du règlement général sur la protection des données (RGPD), ces traitements informatiques relèvent de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le CNAPS en sa qualité d'organe de régulation et de contrôle des activités privées de sécurité.

Les données recueillies comprennent :

- Pour les personnes physiques : nom d'usage et de naissance, prénom, date de naissance, nationalité, situation familiale, adresse de résidence, numéro de téléphone, courriel ;
- Pour les personnes morales : numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, coordonnées du représentant légal et adresse du siège social.

Le traitement « DRACAR NG » comprend, en sus des données précitées, les numéros des titres dont les intéressés, personnes physiques et personnes morales, sont détenteurs, ainsi que leur N.U.B. (numéro unique de bénéficiaire permettant l'identification interne des détenteurs de titres autorisant l'exercice d'activités de sécurité).

III. Droits des utilisateurs :

Conformément à la réglementation européenne et nationale en vigueur, les utilisateurs des « Téléservices », ou les usagers des formulaires papier de demande de titre, disposent des droits suivants :

- Droit d'accès et de rectification ;
- Droit à la limitation du traitement des données confiées.

Si l'utilisateur souhaite savoir comment le CNAPS utilise ses données personnelles, ou faire valoir ses droits, il peut contacter le correspondant du délégué ministériel à la protection des données en joignant une copie de sa pièce d'identité :

- Par courriel, à cnaps-protection-donnees@interieur.gouv.fr ;
- Par écrit, à l'adresse suivante : CNAPS, Délégué à la protection des données, BP 8 9999, CS 80023, 75 009 Paris.

En outre, ce traitement est contrôlé par le délégué ministériel à la protection des données du ministère de l'intérieur (Délégué ministériel à la protection des données – Ministère de l'intérieur – Place Beauvau – 75800 Paris Cedex 08). Les utilisateurs peuvent également déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 - www.cnil.fr/fr/plaintes).

Pour plus d'informations sur ses droits, l'utilisateur peut aussi consulter le site internet de la CNIL (www.cnil.fr) .

IV. Destinataires des données personnelles :

Dans la limite de leurs attributions respectives et pour les finalités rappelées ci-dessus, les principales personnes susceptibles d'avoir accès aux données mentionnées au point II sont les agents du CNAPS.

V. Durées de conservation des données :

Les données à caractère personnel collectées pour les finalités décrites ci-dessus sont conservées suivant les règles suivantes :

	Durées de conservation
Dossier d'autorisation préalable à la formation professionnelle	12 mois
Dossier d'autorisation provisoire d'exercice	12 mois
Première demande de carte professionnelle pour une activité de protection des navires	1 an et 6 mois
Dossier de demande de carte professionnelle : cas général	5 ans et 6 mois
Dossier d'autorisation d'exercer pour les personnes morales	conservés jusqu'à la cessation d'activité de la personne morale
Dossier d'autorisation d'exercice des prestataires de formation	5 ans et 6 mois
Dossier d'autorisation provisoire d'exercice des prestataires de formation	12 mois
Dossier sans suite ou dossier rejeté	2 ans
Dossier de recours	2 ans à compter de la clôture du contentieux